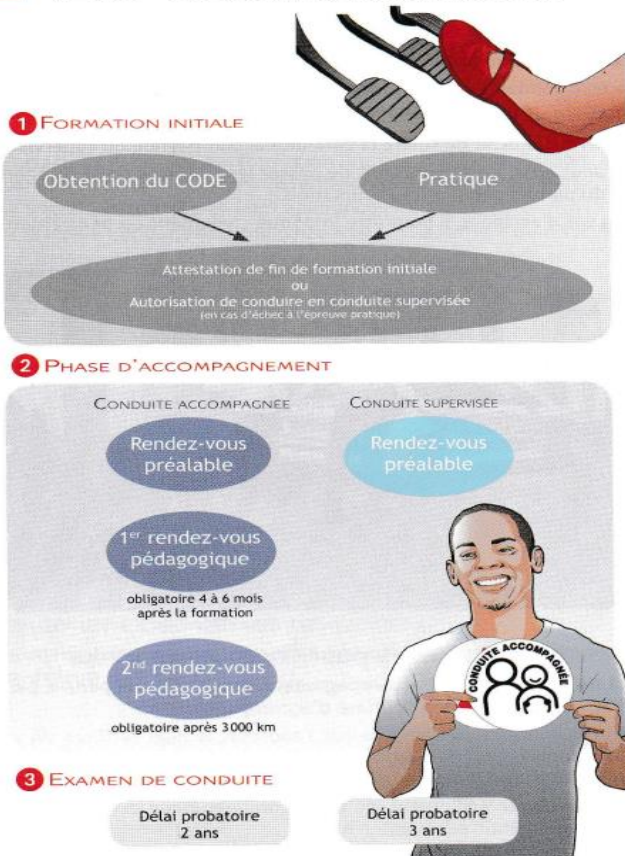


Passez votre permis de conduire grâce à l'Apprentissage Anticipé de la Conduite (AAC) ou supervisée



L'Apprentissage Anticipé de la Conduite vous permet de passer votre permis de conduire avec facilité, afin d'acquérir un savoir-faire mais aussi un savoir-être nécessaire à une bonne anticipation de la route. **dès 15 ans vous pouvez vous inscrire et bénéficier de cette formation en 3 phases :**

Le déroulement



> Particularités

Conduite accompagnée
- 1 an minimum
- au moins 3000 km



La formation Initiale :

-20h de cours de conduite minimum

-Obtention de l'examen théorique du code de la route dès 15 ans

-Délivrance de l'attestation de fin de formation initiale après un **rdv préalable à la conduite accompagnée** en présence d'un ou deux accompagnateurs pour débiter la phase de conduite accompagnée.

La conduite accompagnée :

La phase de conduite accompagnée se déroule sur un minimum d'un an et au moins 3 000 km. Vous conduirez avec un accompagnateur (**détenteur de son permis depuis plus de 5 ans sans interruption**). Pendant cette période, **2 rendez-vous pédagogiques** seront organisés par auto-école, l'un, 6 mois après la FFI (fin de formation initiale) et le second 2 mois avant la date d'examen.

Le déroulement du permis :

Cette épreuve viendra au terme d'une formation approfondie ; vous aurez bénéficié d'une authentique expérience de la conduite ; vous aurez acquis un niveau suffisant de maîtrise.

c'est à partir de l'âge de 17 ans et demi, et après un an au moins de conduite accompagnée, que vous pourrez passer l'examen de conduite selon les règles en vigueur.

Choisir l'AAC, c'est avoir 3 chances sur 4 d'obtenir le permis de conduire du premier coup et de bénéficier d'une assurance automobile à moindre coût.

La Conduite Supervisée :

La conduite supervisée s'adresse aux candidats de plus de 18 ans inscrits dans une école de conduite. Ils peuvent ainsi compléter leur formation initiale par une phase de conduite accompagnée. *Quels en sont les avantages ?*

-Vous allez acquérir un maximum d'expérience et de confiance au volant avant l'examen pratique !

- Comparé à la filière traditionnelle, le coût total de la formation est souvent moins élevé.

- Si vous avez échoué une première fois à l'épreuve pratique, vous allez continuer à consolider vos acquis à moindre coût.

- Les contraintes sont plus souples que pour la conduite accompagnée, puisqu'il n'y a pas de kilométrage minimum à faire.